

TARIFS FAUMONTOIS (ou ayant une attache sur Faumont)

QUOTIENT FAMILIAL	Quotient familial < 500€	Quotient familial De 501 à 1000€	Quotient familial De 1001 à 1500€	Quotient familial De 1501 à 2000€	Quotient familial <2000€
GARDERIE PERICENTRE PLAGE 1 : 7H00 à 8H45	1,22€	1,40€	1,75€	1,75€	1,75€
GARDERIE PERICENTRE PLAGE 2 : 8H00 à 8H45	0,7€	0,8€	1€	1€	1€
Mercredi récréatif Matin FORFAIT SANS REPAS 8h45 – 12h	3,60€	3,80€	4€	4€	4€
Mercredi récréatif Matin FORFAIT AVEC REPAS 8h45 – 13h30	6,50€	7€	7,5 €	7,7 €	8€
Mercredi récréatif journée FORFAIT AVEC REPAS 8h45 – 17h	10,5€	11€	11,5€	11,7 €	12€
GARDERIE PERICENTRE 17h – 18h	0,7€	0.8€	1€	1€	1€

TARIFS EXTERIEURS

QUOTIENT FAMILIAL	Quotient familial < 500€	Quotient familial De 501 à 1000€	Quotient familial De 1001 à 1500€	Quotient familial De 1501 à 2000€	Quotient familial <2000€
GARDERIE PERICENTRE PLAGE 1 : 7H00 à 8H45	3,45€	2,80€	3,5€	3,5€	3,5€
GARDERIE PERICENTRE PLAGE 2 : 8H00 à 8H45	1,40€	1,60€	2€	2€	2€
Mercredi récréatif Matin FORFAIT SANS REPAS 8h45 – 12h	7,20€	7€	8€	8€	8€
Mercredi récréatif Matin FORFAIT AVEC REPAS 8h45 – 13h30	10,50€	11€	11,50 €	11,50€	11,50€
Mercredi récréatif journée FORFAIT AVEC REPAS 8h45 – 17h	16,9€	17€	19,5€	19,7€	20€
GARDERIE PERICENTRE 17h – 18h	1,40€	1,60€	2€	2€	2€

Qui est Contre : 0
18

Abstention : 0

Pour :

Point 5 Délibération relative aux nouveaux tarifs municipaux : Mercredis récréatifs et repas au restaurant scolaire

Florence Georges présente le dossier travaillé en commission et en lien avec la coordinatrice enfance jeunesse :

Faire évoluer une situation existante depuis septembre 2011 pour mettre en œuvre une nouvelle politique tarifaire est une démarche qui exige de la réflexion en amont car elle aura un impact immédiat auprès des familles.

Le service enfance jeunesse s'est d'abord attaché à réaliser un état des lieux. Ainsi, à partir des tarifs existants nous avons pu réaliser des projections à court, moyen et long terme.

Dans le cadre des commissions, les élus ont porté leur réflexion sur plusieurs axes :

- ✓ Depuis plus de 10 ans les tarifs du service de pause méridienne n'ont fait l'objet d'aucune révision. Sur cette même période, la qualité des repas et les exigences en termes d'animation ont augmenté.
 - En effet, avec la loi Egalim les collectivités ont l'obligation de proposer dans les repas 50% de produits durables (art. L.230-5-1- I du CRPM) et 20% de produits biologiques. Ce qui est une réelle avancée pour les familles et qui a un coût. Cette loi évolue encore pour proposer dès janvier 2023, 60 % de la viande et des produits de la pêche de qualité.
 - Les enfants bénéficient, au-delà du repas, d'un temps d'accueil adapté à leur âge avec un personnel d'encadrement qualifié. Ainsi avant ou après le repas, selon un planning, des animations sont proposées. Les activités se font en petit groupe afin d'apporter à l'enfant un véritable temps de pause au sein de la journée. La commune de Faumont a fait le choix de privilégier un encadrement et des services de qualité, nous souhaitons conserver ce confort pour les enfants.

Dans notre démarche, nous avons souhaité réfléchir à une grille tarifaire plus large, et plus en cohérence avec la population Faumontoise actuelle. Cette grille se veut donc plus évolutive et liée à un critère commun : le quotient familial (attestation CAF). Ce dernier nous semble le plus cohérent car il est le croisement entre les revenus et la composition de la famille.

Proposition nouvelle grille tarifaire :

QUOTIENT FAMILIAL	Quotient familial < 500€	Quotient familial De 501 à 1000€	Quotient familial De 1001 à 1500€	Quotient familial De 1501 à 2000€	Quotient familial <2000€
PAUSE MÉRIDIENNE	2,50€	3€	3,5€	3,7€	4€
ACCUEIL DES ENFANTS AVEC PANIER REPAS SUITE A UN P.A.I.	0,80€	0,80€	0,80€	1€	1,30€

Questions de Jean Christophe Jacq : la hausse des couts matière est elle déjà anticipée dans le budget présenté > oui, les 2.71€ pris pour base tiennent compte d'une prochaine évolution.

Qui est Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Point 6 : Délibération relative à la mise en place de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections.

- Le baptême de l'air offert aux élèves de CM2 prévu en juin est reporté en septembre suite à un problème de dates.
- Les divers travaux de voiries et de mise en sécurité rues Coquet et Picterie ont prévus en août. Et ensuite l'éclairage public.
- Des ateliers avec le CAUE ont débuté le 17 juin les suivants auront lieu le 08 juillet et le 09 septembre. Jean-Pierre
- Installation d'un food truck chaque dimanche soir dès 18h30 sur le parking de la SDF

Levée de séance 19H47.

BARBIEUX Gilles	GEORGES Florence	VENDAMME Vincent	MUSART Thérèse	BRUNAU Jean-Pierre
GUELER Patricia	JOLY Mehdi	REGNIER Suzelle	JACQ J-Christophe	LEPRETRE Laure
KARPINSKI Jérémy	CATILLON Sandrine	GRODOSKI Laurent	AGACHE Emilie	RATON Christian
GRIMBERT Caroline	LAGACHE Loïc	QUATREBOEUF Marie-Hélène	DECORPS Philippe	